

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSCRIPTION

Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs :

- Remplir un dossier d'inscription Ufcv,
- Compléter la fiche séjour,
- Verser les frais de dossier et l'acompte de 50% du séjour.

Conditions d'annulation des séjours :

Du fait de l'Ufcv : Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit sur les journées d'accueil de loisirs.

Du fait de la famille : Toute annulation quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par courrier auprès du directeur de l'accueil de loisirs ou et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

25 %	15 jours avant le début du séjour
50 %	5 jours avant le début du séjour
100 %	3 jours avant le début du séjour

Attention : les frais de dossiers ne sont pas remboursables.

Aides financières aux séjours :

Pour les familles bénéficiaires d'aides aux temps libres de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant.

Attention uniquement pour les accueils de loisirs en Ille et Vilaine :

Pour un séjour MARABOUT* la prise en charge est différente d'un séjour simple

*Les mini-camps MARABOUT sont des séjours organisés dans les structures d'accueil qui ont fait l'objet d'une charte entre la DDCSPP et la CAF.



8 Rue du Docteur Francis Joly
CS 74437 - 35044 Rennes cedex
Tél : 02 23 42 35 00 - Fax : 02 99 30 09 31
www.ufcv.fr



« Contes et Légendes »

Du 24 au 27 juillet 2017

Structures organisatrices : Cintré, La Chapelle Thouarault et Saint-Thurial

Tranches d'âges : 6-8 ans

Nombre de places : 5 enfants par commune

Date limite d'inscription : 23 juin

Lieu du séjour : 5 rue de Brocéliande Ville de Tréhoreuteuc



OBJECTIFS

- S'impliquer dans la vie du séjour
- Etre transporté dans un lieu de légende
- Découvrir un environnement apaisant et féérique

ACTIVITES

- Activité pêche avec la fédération nationale de pêche
- Balade contée
- Construction de cabanes
- Grands jeux, veillées
- Et beaucoup d'autres surprises !

ORGANISATION

Encadrement : 1 référent + 2 animateurs

Transport : rendez-vous sur place

Horaires : Arrivée 9h30 au camping de Brocéliande

Départ 17h30 du camping de Brocéliande

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Dossier d'inscription à remettre à l'accueil de loisirs, si votre enfant n'est pas inscrit
- La fiche d'inscription au séjour
- Fiche sanitaire de liaison
- Les autorisations parentales

TARIFS

Tranches	Prix du séjour
< à 749 €	95 €
de 750 € à 849 €	100 €
De 850 € à 1049 €	107 €
De 1050 € à 1349 €	115 €
De 1350 € à 1649 €	125 €
> à 1650 €	135 €
Ressources non connues	135 €
Hors commune	135 €

Inscription à remettre à :
GRUEL Lucile
Directrice de l'accueil de loisirs
lucile.gruel@ufcv.fr
06.35.45.45.05

